# Le conseil des supporters



**AS Nancy-Lorraine** 



## **Association Socios Nancy**

B.P. 10075 54601 Villers-lès-Nancy Cedex









## **Avant propos**

Le **Conseil des supporters** que nous voulons instituer au sein de l'AS Nancy-Lorraine est **unique** en France! Nous sommes tous des supporters des rouges et blancs, mais nous le sommes de différentes façon. Que chacun garde sa particularité, mais que chacun s'exprime dans l'intérêt du **bien commun** qu'est l'AS Nancy-Lorraine.

Dans un contexte économique difficile, dans un monde du football parasité par les égos et les affaires, nous sommes persuadés que les clubs qui se tourneront davantage vers ce qui fait leur **vraie richesse**, c'est-à-dire leurs supporters, se donneront une chance de plus pour atteindre leurs objectifs. Un supporter est un supporter au sens premier du terme, mais c'est aussi un ambassadeur, un amoureux de son club. En dessous de son maillot et de son écharpe se cache aussi un citoyen. Un citoyen qui a des idées, **des ambitions pour son club.** 

Nous voulons qu'à présent chaque supporter/citoyen puisse s'exprimer officiellement par le biais du Conseil des Supporters. Nous sommes conscients des réticences que peut ressentir le club avec la création de ce conseil. Le supporter ne veut pas devenir un dirigeant, il veut rester un supporter. Mais un supporter acteur de son club.

Le proverbe « les joueurs et les dirigeants passent, les supporters restent » est vérifiable dans tous les clubs. Les supporters ont **confiance** en vous messieurs les dirigeants, à vous de leur faire **confiance** aussi. Parce que nous estimons qu'une confiance ne se décrète pas, nous sommes disposés à travailler, dans les conditions réelles du Conseil des Supporter, une saison à blanc.

N'oublions pas, tous, que l'ADN de l'AS Nancy-Lorraine c'est une **Association**, d'hommes et d'idées, **Sportive** pour servir l'intérêt de **Nancy** et de la **Lorraine**.

Pour le Conseil d'administration de l'association Socios Nancy, Stéphane Lamaix, Président

#### Son rôle

Ce Conseil des supporters a pour rôle de faire le lien entre la communauté des supporters de l'AS Nancy-Lorraine et la direction du club.

Ce rôle ne peut pas se concevoir sans ces trois fondamentaux :

- Institutionnaliser les relations entre le club et l'ensemble des supporters
- Inscrire ces relations dans le temps
- Faire, non seulement, entendre la voix des supporters mais aussi faire en sorte qu'elle soit prise en compte par le club

#### Avantage pour le club :

Le club peut inscrire cette démarche dans le cadre de sa responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et montrer ainsi aux élus qu'il est ouvert aux supporters citoyens.

## Sa composition

11 membres issus du Conseil d'administration de l'association Socios Nancy composeront ce Conseil des supporters.

#### Pourquoi l'association Socios Nancy?

C'est une association:

- accessible, avec une adhésion à faible coût
- fédératrice, les autres associations y sont représentées
- représentative, abonné et non abonné, personne valide et à mobilité réduite
- agréée par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

#### Pourquoi 11 membres?

Les supporters, comme les joueurs, jouent et gagnent en équipe.

On a évoqué aussi la possibilité pour le club d'avoir un représentant dans le Conseil des supporters, mais sans droit de vote. Il serait là pour nous apporter des précisions et des informations.

#### Avantage pour le club :

Les personnes qui siègent au sein de ce Conseil des supporters sont connues et reconnues. Elles sont issues d'une démocratie transparente. Le club pourra travailler en toute confiance.

## Ses domaines de compétence

Assurer une expression collective des supporters permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives :

- A la gestion
- A l'organisation
- A l'évolution économique et financière
- Aux éléments identitaires du club

Pour chacun de ces quatre points sera fixé, en accord avec le club, un curseur pour notre degré d'intervention.

Le Conseil des supporters formule toute proposition visant à améliorer l'accueil au stade et dans les manifestations organisées par le club, et examine les tarifs.

Chaque année, le Conseil des supporters est informé des orientations stratégiques de la société commerciale et émet un avis sur ces orientations.

Les membres du Conseil des supporters sont tenus à une obligation de discrétion à l'égard des informations revêtant un caractère confidentiel et présentées comme telles par le club.

#### Avantage pour le club :

Echanger et communiquer avec les supporters ouvrent à d'autres réflexions. Celles-ci entrainent une nouvelle dynamique à l'origine d'un renforcement des moyens budgétaires du club.

## Son fonctionnement

Les réunions du Conseil des supporter se tiendront dans des locaux mis à disposition par le club.

La chronologie des réunions sur la saison 2017/2018, par exemple, doit être la suivante :

- La 1ère réunion du Conseil des supporters se tient au moins de juin précédant la future saison
- Une autre réunion est organisée au moment de la trêve hivernale pour faire un point de situation
- La dernière réunion doit être faite en fin de saison pour un bilan

Le Conseil des supporters peut se réunir en cours de saison pour des séances de travail. Les supporters pourront saisir le Conseil des supporters de leurs questions. Une réponse leur sera apportée dans les meilleurs délais.

Dans tous les cas, un ordre du jour et un compte rendu seront rédigés et adressés aux participants ainsi qu'au club.

#### Avantage pour le club :

Le club s'assure du suivi des réunions et peut interroger, à tout moment, le Conseil des supporters sur ses activités.

#### Sa communication

Les membres du Conseil des supporters ont un devoir de réserve. Cependant, il doit communiquer avec l'ensemble des supporters de l'AS Nancy-Lorraine.

Il faut une communication officielle et maitrisée.

Nous proposons donc que toute communication, validée par le club et le Conseil des supporters, soit faite par les divers supports multimédia de l'association Socios Nancy.

#### Avantage pour le club :

Le club n'est pas surpris par les communications du Conseil des supporters.

## Le hors-jeu

Le Conseil des supporters s'interdit de s'immiscer dans le domaine sportif (les compositions d'équipe et le choix des joueurs). Il n'y a qu'un seul entraineur. Seul un comportement individuel ou collectif inapproprié aux valeurs du club et du football peut inciter le Conseil des supporters à saisir le club.

#### Avantage pour le club :

Le sportif reste au sportif, les supporters n'interviendront pas dans ce domaine.

## Coup de sifflet

Il sera temps, en fin de saison, de faire le bilan et d'adapter son fonctionnement et son positionnement en fonction.

L'objectif est d'officialiser sa création pour la saison 2018/2019 au plus tard et de créer un lien officiel, et permanent, entre le club et les supporters.

Les supporters de l'AS Nancy-Lorraine s'inscrivent dans la durée. Pas seulement de par leur fidélité et de leurs encouragements au stade, mais aussi par l'apport de leurs idées, de leurs réflexions.

#### Avantage pour le club :

Le club connait le principe du Conseil des supporters et peut proposer des ajustements.